



## **Lettre ouverte à l'attention des municipalités concernées par le SAGE Blavet**

A Lorient, le 8 octobre 2013

Objet : Projet de SAGE Blavet

Madame, Monsieur le Maire,

Vous avez reçu le courrier du 26 septembre 2013 des présidents de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA et des JA du Morbihan dans le cadre de la consultation des municipalités sur le projet de SAGE Blavet. Nos associations estiment que cette lettre est consternante et souhaitent vous faire part de leur point de vue en tant que membres de la Commission Locale de l'Eau, qui ont écrit pas à pas ce projet.

Consternante de par la méthode employée par ces organisations agricoles, qui vous menacent de conséquences négatives pour votre territoire et qui prétendent vous dicter votre conduite. Les élus sont représentés au sein de la Commission Locale de l'Eau. Ils ont participé aux débats (plus de 90 réunions) et ont voté démocratiquement et en connaissance de cause POUR ce projet. Nous relevons que ça n'est pas la première fois que ces organisations agricoles tentent ainsi d'intimider les élus : manifestation vigoureuse de représentants agricoles lors de la réunion du bureau du 23/04/12 qui a entraîné l'annulation de la CLE suivante ; courrier du 12/11/12 des structures agricoles et agro-alimentaires pour orienter les votes des élus sur les dispositions relatives aux plans d'eau d'irrigation.

Consternante de par les contre-vérités qu'elle contient. Un SAGE n'a pas de pouvoir sur le tissu économique et social, puisqu'il n'est constitué que de recommandations pour les acteurs du territoire, voire de quelques objectifs pour la qualité de l'eau. Il ne constitue donc ni une contrainte, ni une menace pour l'équilibre économique local, comme l'a d'ailleurs très bien montré l'évaluation économique jointe au projet. Seul le règlement du SAGE doit être strictement respecté et a une valeur uniquement juridique. Or, le projet de SAGE Blavet a fortement pris en compte les demandes des



organisations agricoles et est clairement en recul par rapport au précédent, en particulier sur l'objectif Nitrate, sur la destruction des zones humides et sur la création de plans d'eau d'irrigation. Contrairement à ce qu'avancent les organisations agricoles, ce projet n'affaiblit en rien les filières agro-alimentaires, ni l'agriculture, qui sont bien plus menacées par les orientations prises depuis plusieurs années par leurs dirigeants, qui privilégient une production de masse, dénuée de valeur ajoutée et donc mal rémunérée.

Pour nos organisations, le projet de SAGE sur lequel vous avez à vous prononcer est en recul par rapport au précédent et manque d'ambition. Il est cependant le résultat d'un consensus trouvé après deux années de discussions et de négociations, souvent rendues difficiles par les représentants d'une partie de la profession agricole.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

**Pour Bretagne Vivante,  
UFC Que Choisir,  
et la Fédération de Pêche du Morbihan,**

**Pascale LE COUSTUMER,  
Présidente d'Eau & Rivières de Bretagne**

